

## **SCI Michel THOMAS - contact**

---

**De:** Nathalie SOUFFIR <souffir.avocat@orange.fr>  
**Envoyé:** mardi 7 janvier 2025 11:14  
**À:** conciliateur  
**Cc:** Anne Heurtel; Olivier Hess; BRIDONNEAU Catherine; Petra Alexandre; contact@scimt.fr; Andres Alvarez; malika.ladaoui@laplateforme.com <malika.ladaoui@laplateforme.com>  
**Objet:** SOCIETE LA PLATEFORME / SCI MICHEL THOMAS  
**Pièces jointes:** GraphiqueCollé-3.pdf; Pièce jointe sans titre 01437.htm

Madame la Conciliatrice,

Je reviens vers vous dans le cadre de cette affaire car ma cliente, la société LA PLATEFORME, a subit deux nouveaux dégâts des eaux :

- le 03 janvier 2025 : au niveau des secteurs gros oeuvre et peinture

Des fuites se sont déjà produites à cet endroit en septembre 2024.

- le 06 janvier 2025 : au 1er étage, au rayon outillage, en pleine zone de vente

Il s'agit de nouvelles fuites situées à cet endroit qui jusqu'ici n'a pas été concerné par les infiltrations d'eau.

Ainsi, il n'est pas prévu de travaux dans ce secteur dans le cadre des travaux actuellement réalisés par la société LAVILLAUGOUET.

Ma cliente a immédiatement informée la SCI MICHEL THOMAS.

Il serait donc opportun que la SCI MICHEL THOMAS demande à son bureau d'études d'intervenir sur place pour déterminer la cause de ces fuites.

Mon confrère, Maître HEURTEL, pour la SCI MICHEL THOMAS me lit en copie, ainsi que les autres intervenants dans le cadre de cette conciliation.

Je profite de ce mail pour vous adresser mes meilleurs voeux en ce début de nouvelle année.

En l'attente,

Je vous prie de croire, Madame la Conciliatrice, en l'assurance de mes sentiments dévoués.